# ARRITTI

nu 2731 da u 20 à u 26 di ghjennaghju 2022

56a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU


Attualità p. 6-7

## Faits divers et faits politiques

Emmanuel Macron a inauguré les six mois de la Présidence française de l'Union Européenne. En refusant de reporter cette période de six mois, ce qui aurait permis de la dégager des enjeux électoraux français, il a créé les conditions d'un débat faussé, pour ensuite le reprocher à ses contradicteurs. Le comble de l'hypocrisie ! À lire p.3

### Campagne électorale d'Emmanuel Macron

# L'Europe prise en otage

Catalogne p. 4

## Quatre ans après le référendum sur l'autodétermination

Les dessous des cartes

## L'Ukraine aux limites de l'Europe p. 5

Quand'ellu si perde una lingua, si perde di più chì sèmplice parulle. Si perde una manera di pensà u mondu, di pone un sguardu cumunu, una manera d'esse è d'esse statu. Ci tocca à parlà è a tramandà a nostra lingua da ch'ella ùn si spinghje.
Eccu una bellìssima puesìa messa in cantu da i Chjami Aghjalesi.

puesia

## A lingua di i mei

In core di i mei ci dorme l'allegria
Puru quandu a vita inciampa i so passi
Ci dorme tant'amore è tanta puesia
Ancu s'elli so zitti o s'elli stanu bassu

In bocca di i mei ci stanu mille fole
Da cuntami li tempi di tutte le sumiglie
Chi tessenu a leia nant'à un filu d'amore
Mentre a vita corre e strappa ogni briglia

In manu di i mei hè scrita a spartera
In lettare sulcate da e cugliere andate
Hè dettu lu travagliu è po la straziera
Per fà cresce piu belle e so nove biate

In l'ochji di i mei ci vecu tante frante
Tant'amori pertuti à l'eterne credenze
Una manera d'esse, une feda tamanta
Tuttu cio ch'hè amore è chi pare viulenza

In casa di i mei ci canta una lingua
Vechja quant'è terra induve elli so nati
è viula d'amore scrive'sse duie rime
Dilli quant'è so fieru d'avelli à lu mio latu
è vulia d'amore scrive'sse duie rime
Dilli quant'è so fieru d'avelli à lu mio latu. ■

Accapu di a reddazzione

# Un mondu scemu

Su mondu hè diventatu scemu. S'hè vistu pocu fà ind'un grande media, un prufessore di rinomu, dettu «emeritu», dì ch'ellu tocca à quelli ch'ùn sò vaccinati di ziffrà un attestazione di ricusu di presa in càrica in reanimazione s'ella li accade di chjappà u Covidacciu... Oltre ch'ellu si scorda u ghjuramentu d'Hippocrate, u sgiò prufissore Grimaldi dice à altu voce ciò ch'elli sò cundutti à fà oghje i «suagnenti»... Dice nant'à u ghjurnale *La Tribune* à prupòsitu di a scelta difficiule à fà quand'ellu ùn ci hè chè un lettu per dui malati chì dèvenu andà in reanimazione: *«U quale deve avè a priurità? Sò i suagnenti chì decìdenu di manera cullegiale ma duverìa esse à e sucietà sapiente, à l'agenze indipendente, à i cumitati d'èttica è, aldilà, à a sucietà sana è à i so eletti di dibatte di i principi chì dèvenu indità i suagnenti. Frà ssi principi deve figurà a quantità di vite salvate per raportu à i mezi mubilizati, sapendu bè chì u tempu medianu d'un sughjornu in reanimazione di i malati in generale hè di quattru o cinque ghjorni quand'ellu hè di dui à trè settimane pè i malati Covid. Ste reanimazione longhe ingàgianu u prunusticu vitale di i malati è per schivà u custatu cutidianu di "i malati chì ghjùnghjenu in un gattivu statu cù u rigrettu d'avè presu a decisione incuscente d'ùn fà u vaccinu", sarebbe una bona di cunsiglià sistematicamente à tutte e personi maiò ch'ùn vòlenu u vaccinu di scrive bellu nanzu direttive per dì s'elli vòlenu o nò esse rianimate in casu di forma grave di Covid. Una persona rivendichendu a scelta libera d'ùn fà u vaccinu ùn duverebbe micca assumà in cuerenza a scelta libera d'ùn fassi rianimà?»*
*Chjibbà! Saetta!* Invece di vultassi contr'à e restrizzioni bugetarie di tutte l'annate scorse contr'à l'uspidali, u prufissore chì sicuramente ùn ne pò più di fà sse scelte, si ne piglia à a corcia ghjente cascata malada... L'artistu *rap* Akhenaton face rimarcà ch'ellu hè cumu dumandà à i diabettichi di ziffrà a stessa attestazione s'elli mànghjanu zuccheru più chè di raggione?? Di fà dinù ziffrà un attestazione di non presa in càrica in reanimazione à i cunsummatori di sigaretta ch'ùn stanu à sente à e ricumandazioni di piantà di fumà (150.000 morti sti dui ùltimi anni) o à i cunsumatori d'alcollu chì cuntinuèghjanu à beie malgratu u perìculu pè a so salute (100.000 morti sti dui anni dinù)?? Stu mondu hè diventatu veramente scemu! Hè bellu luntanu u tempu induve tutt'ugnunu sciaccamanava carcu à ricunniscenza i suagnenti chì s'impègnanu notte è ghjornu per curà a ghjente. Hè bellu luntanu u tempu induv'omu parlava di *«u mondu di dopu»* più sulidariu, invece chì quellu di nanzu hè vultatu bellu impeghjuritu! Duttori pèrdenu u cerbellu, d'altri sò messi da cantu. Cumu spiecà chì i suagnanti ch'ùn sò vaccinati, ma puru testati negativi à u Covid, ùn ponu più curà a ghjente à l'uspidali o ind'i so cabinetti, è suagnanti chì sò vaccinati ma testati pusitivi, sò invitati à travaglià listessu?? Cumu si face ch'omu impedisce i cuncerti di qualchi centinaie di personi, o impone una lìmita di 5000 personi in i stadii di 60.000 piazze pè i scontri di ghjocu à pallò quand'omu permette meeting pulìtichi di parechje millaie di ghjente senza lìmita, strinti è accatastati cum'è anchjuve l'uni contr'à l'altru? Cumu raggiunà u pòpulu ch'hà a paura di u vaccinu s'omu l'indita è u spiata, cacciendulu i dritti citatini, tuttu pigliandu decisioni incuerenti è cuntradittorie? Ssu mondu hè ghjuntu scemu. ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

## Campagne électorale d'Emmanuel Macron

# L'Europe prise en otage

**Ce 19 janvier, lors de la session du Parlement Européen** à Strasbourg, Emmanuel Macron a inauguré les six mois de la Présidence française de l'Union Européenne. En refusant de reporter cette période de six mois, ce qui aurait permis de la dégager des enjeux électoraux français, il a créé les conditions d'un débat faussé, pour ensuite le reprocher à ses contradicteurs. Le comble de l'hypocrisie !

Le débat sur la nouvelle Présidence du Conseil au sein de l'Union Européenne a lieu tous les six mois, chaque fois qu'un État, en l'occurrence la Slovénie, cède la place à celui qui va lui succéder durant le semestre qui suit, en l'occurrence la France à compter du 1er janvier 2022. C'est une sorte de « marronnier » de la vie politique européenne.

Les vingt-sept États-membres se succèdent en effet à ce poste, et prennent à chaque fois la présidence des travaux des différentes institutions de l'Union Européenne. Le titre est ronflant, mais la réalité est beaucoup plus modeste. Il s'agit en fait de désigner, pour chaque réunion, sommet européen comme simple réunion technique, celui qui va présider la séance et distribuer la parole. Leur rôle consiste aussi à contribuer à la préparation de chaque réunion, en apportant des moyens humains et matériels.

Le discours qui a précédé celui d'Emmanuel Macron dans les mêmes conditions a été celui du Président slovène début juillet 2021. Rien n'a été retenu de ce passage d'un Président temporaire de l'Union Européenne, très controversé, populiste d'extrême droite, et aucune de ses préférences partisanes n'a été un marqueur de l'action de l'Europe entre juillet et décembre 2021. Car le rôle technique attaché à ce poste est le même pour tous les chefs d'État, quels qu'ils soient. Aussi la neutralité est le cœur même de la fonction induite par cette présidence de six mois.

Il est déjà arrivé que le calendrier mécanique de la succession de ces présidences temporaires se télescope avec le calendrier politique de l'État concerné. Aussi le traité de Lisbonne a-t-il codifié un usage qui consiste à mutualiser entre trois États prévus pour se succéder la préparation de la présidence à venir. Ainsi, la Tchéquie et la Suède ont collaboré activement à la préparation des dossiers en vue du programme de travail du premier semestre 2022. La France pouvait donc demander un report pour ce qui la concerne compte tenu de son agenda électoral, et permuter avec la Tchéquie qui lui succède dans l'ordre de la liste établie. C'est d'ailleurs ce qu'avait déjà fait en son temps l'Allemagne d'Angela Merkel.

La conséquence la plus pratique, et la plus dommageable pour l'Europe, de l'entêtement français de faire coïncider la responsabilité européenne d'Emmanuel Macron avec sa propre campagne électorale, sera la suspension de cette présidence à compter de début mars, au bout de seulement deux mois. Ensuite le candidat sera neutralisé par sa campagne, et aucun gouvernement légitime ne sera effectif avant la tenue des élections législatives en juin.

Lui, ou son successeur, seront paralysés durant les quatre derniers mois de la Présidence française qui, en réalité, n'aura duré que deux mois.

Cette présidence française de l'Union Européenne sera donc une présidence tronquée, ce qui sera dommageable pour l'Europe comme pour la France. L'image d'Emmanuel Macron en Europe est souvent flatteuse. Ses discours, ses postures ont, probablement sincèrement, porté à travers l'Europe l'image d'un chef d'État pro-européen. Mais le mélange des genres qu'il a décidé d'opérer à travers cette présidence française maintenue à tout prix jette bien sûr un doute sur la sincérité de ses engagements. Et, après avoir pris en otage l'Europe pour ce grand show électoral, le comble de l'hypocrisie a été de reprocher aux représentants des forces politiques concurrentes d'avoir répondu sur le même registre.

Du grand art manipulatoire ! ■

Catalogne

# Quatre ans après le référendum sur l'autodétermination

**Le 1er octobre 2017, le gouvernement régional de Catalogne,** présidé par Carles Puigdemont, organise un référendum d'autodétermination, malgré l'interdiction de la justice espagnole. Le « Oui » l'emporte alors avec 90,18% des voix et 43% de participation malgré les violences policières perturbant le déroulé du vote. Celui-ci est dénoncé par les autorités espagnoles tandis que plus de 700 000 personnes manifestent à Barcelone contre les violences policières quelques jours après. Le 27 octobre, le parlement catalan proclame unilatéralement l'indépendance après un vote de 70 députés sur 135 une semaine après la demande de destitution de l'exécutif catalan et de convocation des élections par Mariano Rajoy. La Catalogne est alors mise sous tutelle et Carles Puigdemont est destitué. Plus de quatre ans après la tenue du référendum, le statut de la Catalogne continue à diviser l'Espagne.

**Trois jours de manifestations pour les quatre ans du référendum.** En octobre dernier, à l'occasion de l'anniversaire du référendum d'autodétermination de la Catalogne, les partis indépendantistes ont montré leur union lors de trois jours de manifestation à Barcelone devant l'école Ramon Llull, là où la police espagnole avait violemment réprimé le peuple catalan. Malgré la situation sanitaire, des foules de manifestants ont défilé après l'appel des indépendantistes sous les bannières *« Pas un pas en arrière, indépendance »*. Le président Pere Aragonès a alors affirmé lors d'un discours prononcé depuis le palais de la Generalitat que *« le 1er octobre représente un point d'inflexion dans l'histoire de la Catalogne et la réaffirmation du peuple catalan dans sa souveraineté et la défense de la démocratie. C'est un point de non-retour »*. L'objectif est maintenant de négocier avec Madrid pour l'organisation d'un référendum accordé et l'amnistie des 3300 personnes poursuivies par la justice espagnole, comme Carles Puigdemont et Clara Ponsati, et ce malgré un désaccord formel de Pedro Sanchez, le président du gouvernement espagnol.

**Certains sujets comme les politiques linguistiques cristallisent les tensions en Catalogne.** Le 17 décembre dernier, le Tribunal Supérieur de justice de Catalogne (TSJC) a décidé d'une obligation de 25 % de l'enseignement scolaire en Castillan. L'origine de cette décision remonte à une plainte de parents d'élèves d'une école catalane de la commune de Canet de Mar, dans la province de Barcelone et révolte les indépendantistes catalans. Alors qu'en Espagne, le bilinguisme est autorisé au sein des communautés autonomes, il pose encore quelques difficultés dans certaines régions comme la Catalogne. Cette décision a fait l'objet de d'une grande manifestation le lendemain près de l'Arc de Triomph réunissant quelques milliers de personnes. Som Escola, associant née dans le but de coordonner le soutien à une école catalane, souhaite que la priorité soit donnée à la langue catalane au sein des établissements. L'intégralité de l'enseignement en Catalan est revendiquée par les manifestants qui redoutent une perte de transmission alors que la langue castillane est préférée dans les médias comme la télévision ou encore les plateformes de streaming. La manifestation était soutenue par l'Assemblée nationale catalane et la Coordination des Associations pour le Langue Catalane (CAL), le Conseil d'Éducation de la Generalitat ou encore les représentants de l'Asamblea por una Escuela Bilingue. La médiatisation de l'affaire aurait alors entraîné une multiplication des plaintes de parents souhaitant qu'un minimum d'heure de classe soit donné en Espagnol. Cette récente affaire pose alors la question de ce qu'il subsiste du mouvement populaire de 2017 qui amenait à la tenue d'un référendum sur l'indépendance de la Catalogne.

**Les indépendantistes renforcent leur majorité aux élections régionales de février 2021.** Alors que Pedro Sanchez était parvenu à faire destituer le dernier président de la Generalitat Quim Torra (centre droite indépendantiste), la population catalane avait élu un gouvernement indépendantiste, cette fois de centre gauche, mené par Pere Aragones, ancien bras droit d'Oriol Junqueras. Celui-ci s'est engagé à poursuivre la lutte pour l'indépendance de la Catalogne en appelant Madrid à organiser un référendum sur l'indépendance après le scrutin régional de février dernier à l'issue duquel les indépendantistes avaient obtenu la majorité des voix. Les négociations entre Madrid et les catalans ont alors permis des avancées comme la libération et la grâce des prisonniers politiques catalans en juin 2021 même si les condamnés sont toujours reconnus coupables. Le prochain moment décisif pour les catalans se tiendra surement en 2023 lors des élections législatives espagnoles alors que l'ascension de Vox et le retour de la droite pourraient voir la situation des catalans se dégrader et le dialogue commencé avec Sanchez se rompre. En effet, les prédécesseurs de Sanchez comme Mariano Rajoy ont toujours refusé d'entendre les aspirations catalanes.

Une récente affaire pourrait également accroître les tensions entre indépendantistes catalans et l'Espagne. Les services de renseignements espagnols ont été accusés le 11 janvier dernier par un ancien haut gradé du centre de renseignement espagnol d'être impliqué dans les attentats de Barcelone et Cambrills en 2017. Le but aurait été de déstabiliser la Catalogne avant son référendum sur l'indépendance. Face à ces déclarations, les députés européens catalans ont mené une série d'actions pour en informer les institutions européennes en envoyant une question urgente à la Commission européenne. Le gouvernement espagnol continue de refuser d'enquêter sur les liens présumés entre les services de renseignement et les attentats terroristes de 2017 à Barcelone et Cambrils. ■ **Pauline Boutet-Santelli.**

**L'actualité internationale n'en finit pas de rebattre les cartes à travers des conflits multiples. Après la situation au Mali la semaine dernière, Arritti poursuit son tour d'horizon avec le cas de l'Ukraine.**

## Ukraine

# Aux limites de l'Europe

Le conflit ukrainien rythme l'actualité européenne depuis les années 90 et la chute du mur de Berlin. 32 ans après, il est encore le « point chaud » dont on peut craindre un embrasement non maîtrisé, d'autant que la Russie de Vladimir Poutine a retrouvé une bonne partie de ses attributs de « grande puissance » trois décennies après l'effondrement de l'Union soviétique. Les rumeurs bruissent depuis plusieurs semaines d'une invasion prochaine de l'armée russe en territoire ukrainien.

**Avec 44 millions d'habitants sur 600.000 km²** (un peu plus que la France), l'Ukraine est un pays qui a toujours compté dans l'Histoire de l'Europe, d'autant plus que son territoire est formé en grande partie de vastes plaines réputées pour leur fertilité. Ce grenier à blé a été convoité par ses voisins, et son Histoire est faite d'invasions et de résistances, contre le Royaume de Pologne, l'Empire austro-hongrois ou le Tzar de Russie.

Face à la Russie alors puissance dominante, un tournant a lieu en 1917 quand se produit la révolution bolchévique. Dans ce contexte agité, la Russie ne peut empêcher l'affirmation politique d'un Etat ukrainien indépendant qui rejoint alors le concert des nations au lendemain de la Grande Guerre.

Cette indépendance sera de courte durée et l'armée rouge envahit l'Ukraine dans les années qui suivent. Elle devient alors en 1922 une des toutes premières Républiques Socialistes Soviétiques au sein de l'ex-URSS, jusqu'à la chute du mur de Berlin et l'effondrement du Bloc de l'Est en 1990. Depuis elle est l'enjeu principal d'une lutte d'influence féroce entre la Russie et l'ensemble occidental regroupé au sein de l'Otan.

Ce conflit international a créé une division politique au sein de l'État ukrainien, qui est aussi une division territoriale et linguistique entre les populations russophones vivant dans l'Est, près de la frontière russe, et le reste du pays où l'ukrainien, langue longtemps interdite, a retrouvé son statut de langue officielle. Les deux camps se sont disputés la tête de l'État, gagnant alternativement une majorité des voix lors des élections, tandis que les rues de la capitale Kiev et de plusieurs grandes villes de l'Ouest du pays ont été le théâtre de deux grandes « révolutions ». La révolution orange a eu lieu en 2004, à la suite de fraudes électorales qui avaient dans un premier temps accordé la victoire au candidat pro-russe, provoquant d'immenses manifestations de rue jusqu'à ce que l'élection soit refaite et attribue la victoire au candidat pro-occidental. Ce qui n'empêcha pas l'autre camp de gagner les élections suivantes en 2010 en portant au pouvoir un « pro-russe » qui s'attacha à remettre en cause les orientations pro-occidentales de son prédécesseur. Le refus par le nouveau pouvoir de ratifier les accords de rapprochement avec l'Union Européenne provoqua alors une nouvelle révolution populaire qui a renversé le gouvernement pro-russe en 2013.

**Moscou a accusé l'Europe et les États Unis** d'être derrière cette révolution, et, aussitôt, les pro-russes ont fait proclamer l'indépendance de la Crimée, territoire hybride dont la capitale Sebastopol est une immense base militaire russe depuis des décennies, et dont le peuplement autochtone est principalement tatar, peuple turcophone de la Mer Noire, minoritaire désormais. Un an plus tard, la Crimée a intègré la Fédération de Russie, et Moscou a fait construire un immense pont pour rattacher de façon effective la péninsule à son territoire. Dans le même temps les territoires de l'est de l'Ukraine sont entrés en sécession, et a commencé la guerre du Donbass qui a fait à ce jour plus de 10.000 morts entre l'armée ukrainienne et des milices armées soutenues par les militaires russes.

Ne pouvant plus espérer une alternance pro-russe à Kiev après la sécession du Donbass, Moscou a décidé de retrouver son influence en montant les enchères internationales à propos de l'Ukraine pour empêcher son basculement définitif dans l'autre camp, celui de l'Otan. Moscou fait peser la menace militaire depuis les dernières semaines ; et, on ne peut exclure qu'il envisage de passer de la menace à l'offensive militaire effective dans les semaines à venir.

**Les limites de l'Europe en Ukraine** sont économiques, diplomatiques et géographiques.

Géographiquement, outre la distance et l'immensité de la zone de conflit potentiel, aucune intervention directe n'est envisageable. Or, si un conflit est déclenché, le poids diplomatique dépendra pour l'essentiel du poids militaire. L'Europe peut bien contribuer à renforcer la capacité militaire ukrainienne en lui fournissant des armements, mais elle ne peut guère aller au-delà. Et on pressent que cela pourrait bien ne pas être suffisant.

Reste donc l'arme économique. L'économie russe, et donc la capacité de Poutine à se déployer militairement sur plusieurs points de la planète, est dépendante en grande partie de ses ventes de gaz à l'Union Européenne dont le marché absorbe une grande partie des exportations russes via plusieurs gazoducs dont le principal d'entre eux traverse justement l'Ukraine. Pour la Russie, il n'y a pas de marché alternatif, et la perte de ce marché européen serait très grave. L'Europe serait elle aussi affectée par la perte de cet approvisionnement stratégique, mais elle peut trouver des alternatives plus facilement pour se fournir en énergie que Moscou pour exporter son gaz.

Cette situation d'avantage stratégique grâce à l'arme économique suffira-t-elle à enrayer la dynamique guerrière qui se manifeste aux frontières de l'Ukraine, qui sont aussi les frontières de l'Europe ? La réponse interviendra dans les semaines à venir. ■

**François Alfonsi.**

# Faits divers et faits politiques

**Ainsi va la politique,** au fil quotidien des dossiers et des faits divers.

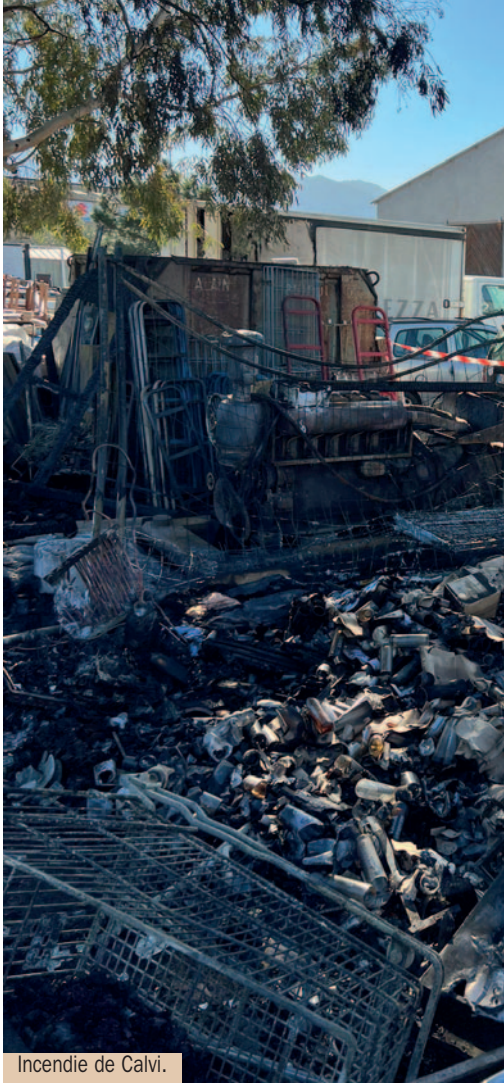

Incendie de Calvi.

Rassemblement de soutien à Serra di Fium'Orbu.

## Faits divers

Les faits divers du quotidien sont autant de signaux qui doivent nous alerter sur les dérives de notre société, et nous inciter à la mobilisation et à la solidarité pour en conjurer les effets délétères.

Deux incendies criminels ont frappé des lieux emblématiques de l'action solidaire la semaine dernière. L'un en Balagne, l'autre au Fium'Orbu. Rien ne relie ces deux attentats, si ce n'est la «concordance des temps» – ils ont eu lieu à 24h d'intervalle –, et la nature de la cible choisie par leurs agresseurs.

En quoi une entreprise solidaire de réparation de véhicules comme celle qui a été visée en Balagne peut-elle attirer la vindicte d'un incendie criminel ? On peine à l'imaginer. Même raisonnement pour ces véhicules de la réserve communale de lutte contre les incendies du Fium'Orbu qui ont été eux aussi détruits intentionnellement sans qu'aucune explication ne puisse être avancée.

**La volonté de destruction** qui s'exprime par ces actes atteint bien plus largement que les responsables des associations visées. Elle s'adresse à toute la société et c'est avant tout un combat moral et éthique qu'il faut mener contre elle. Une sorte d'excommunication citoyenne doit être prononcée à l'encontre des auteurs : vous êtes les ennemis de tous, et pas seulement de ceux qui ont été visés. Une solidarité large et partagée est de nature à les isoler, et à les arrêter.

Arritti s'associe totalement aux réactions très nombreuses et très déterminées qui sont intervenues contre ces attentats. Elles peuvent créer un rempart face à ces dérives, et redonner les moyens de leur action solidaire à ceux qui en ont été privés. Et elles font entendre la réprobation de toute une société, ce qui finira bien par désarmer ceux qui s'adonnent à de telles exactions. ■ **François Alfonsi.**

## Faits politiques

La vie politique n'est pas limitée au compte-rendu des débats de l'Assemblée de Corse ou d'autres instances qui forment le cœur de la démocratie insulaire. Elle passe aussi par des dossiers bien concrets dont les difficultés renvoient à l'essentiel du problème corse.

Ainsi le dossier de l'attribution à 26 jeunes agriculteurs de lots pour leur installation sur l'immense domaine Casabianca à Linguizzetta, en liquidation judiciaire, dont la situation en proximité immédiate du littoral de la Plaine Orientale avait fait craindre qu'il ne soit détourné de sa vocation agricole par le jeu des enchères publiques. Il y a deux ans le dossier a été finalisé, chose remarquable, dans des conditions d'équité et de transparence qui avaient fait l'unanimité. Sauf que, depuis deux ans, tout est resté immobile, et les jeunes agriculteurs désespèrent de lancer leur activité car ils ne peuvent prendre possession du lot qui leur a été promis.

Car le dossier s'est entretemps enlisé dans les méandres juridiques et administratifs. La faute semble-t-il au liquidateur judiciaire du continent qui devait au préalable solder certaines situations. Il est probable que le traitement d'un domaine au prix du mètre-carré agricole soit beaucoup moins motivant pour cette profession que d'autres transactions sur l'île. Toujours est-il qu'une manifestation d'impatience et de mécontentement s'est révélée nécessaire pour réveiller la chaîne de décision. Le préfet de Haute-Corse a obtenu, nous dit-il, l'accélération des démarches en vingt-quatre heures.

*Fussi ella puru !* Mais ce dossier soulève un problème très politique : pourquoi rien ici ne semble pouvoir arriver à son terme de façon simple et naturelle ?

## Qualchi reazzioni

### Femu a Corsica

**Calvi.** « L'attellu Mubilità, garage solidaire et recyclerie solidaire oeuvrant au quotidien en Balagne pour les personnes en situation de précarité, a été vitime d'un incendie probablement criminel. De tels faits sont inacceptables. Tuttu u nostru sustegnu ».

**Serra di Fium'Orbu.** « Sustegnu è sulidarità di pettu à sta malfatta vergugnosa chì tocca i nostri attori di u succorsu, a cumuna di Serra di Fium'Orbu è u so merre Jean Noël Profizi ». ■

### A cumuna di Serra di Fium'Orbu

« **Un acte malveillant** a eu lieu cette nuit sur notre commune. Notre camion de la réserve communale détruit par les flammes et deux camions des FORSAP grandement endommagés. Nous condamnons avec la plus grande fermeté cet acte lâche qui pénalise toute une région, les services et les moyens de lutte contre les incendies ainsi notre population.
Cet acte ne doit pas être un simple fait divers et nous devons nous élever tous ensemble contre ces pratiques qui nuisent à la Corse entière. Nous sommes aux côtés de la collectivité de Corse et des FORSAP et leurs assurons notre soutien et notre volonté de ne pas céder à quelconque pression.
Nous appelons à un rassemblement sur le site des sapeurs à Acqua acitosa samedi 15 janvier à 15h. Un grand merci à tous pour vos appels et vos soutiens. » ■

### Core in Fronte

**Calvi.** « Core in Fronte era prisente in Calvi per purtà un sustegnu à l'Attellu Mubilità, Garage Solidaire de Corse, culpitu sta settimana da un focu vuluntariu. Sta malfatta ùn hè accettèvule. »

**Serra di Fium'Orbu.** « Core in Fronte condamne l'incendie survenu à Acqua Citosa contre trois camions des forestiers sapeurs de la réserve communal de Serra di Fium'Orbu. Nous apportons notre soutien total au corps des Forestiers sapeurs, à la mairie de Serra et à son maire,, Jean Noël Profizi militant et responsable de notre mouvement.
Ces engins étaient au service de la sécurité des populations, notamment dans le cadre de la prévention et la lutte contre les incendies.
Un tel acte ne peut que susciter l'incompréhension, le dégoût et le rejet. » ■

### PNC

**Calvi.** « Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie criminel a détruit une partie de l'Attellu Mubilità, Garage Solidaire de Corse, situé dans la zone d'activités de Calvi.
Bien malheureusement, aucun doute ne semble être permis quant au caractère criminel de cet incendie. De nombreux biens matériels ont également été détruits.
U Partitu di a Nazione Corsa condamne fermement cet acte, dont les conséquences sont d'ores et déjà catastrophiques. Il s'agit en outre d'un coup très dur porté à l'économie sociale et solidaire, dont le développement est à nos yeux indispensable pour la Corse. Nous ne pouvons accepter que de telles atteintes continuent de fragiliser notre tissu économique, déjà lourdement éprouvé par la crise.
Nous apportons notre entier soutien au gérant, notre ami Philippe Andreani, ainsi qu'au personnel de cette structure d'insertion. »

**Serra di Fium'Orbu.** « Un incendie criminel a détruit le camion de la réserve communale de Serra di Fiumorbu. Il a également atteint deux véhicules des forestiers sapeurs, appartenant à a Cullettività di Corsica. Face à cet acte inqualifiable, U Partitu di a Nazione Corsa et les élus d'Avanzemu - Assemblea di Corsica tiennent à apporter leur entier soutien aux collectivités concernées ainsi qu'aux personnels. » ■

**Autre fait local à retentissement insulaire,** celui du vote d'une instance méconnue mais décisive pour l'application du Paddduc, la CTPENAF, Commission territoriale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, qui a donné un avis négatif au projet de PLU de la commune de Monte dont le territoire va jusqu'à la mer par une étroite bande qui longe la rive droite du Golu. Sur cette partie du territoire communal, le projet municipal était d'accueillir sur des parcelles agricoles un centre de sur-tri projeté par le Syvadec, et, dans la même zone, construire une école, des logements sociaux et un centre commercial.
Sauf que ce centre de traitement des OM est prévu pour accueillir avant enfouissement 250.000 tonnes d'ordures brutes, autant ou presque que ce que toute la Corse produit. Même en admettant les performances déclarées de ce système de tri, sur des ordures brutes et mélangées, performances largement mises en doute, la cohabitation avec les autres constructions prévues sur ce même site ne pouvait qu'interroger. Les associations ont voté contre, et les représentants de la majorité territoriale se sont abstenus, provoquant un vote global négatif.
Le maire de Monte s'en est étranglé et a dénoncé un règlement de comptes politique en raison de sa présence sur la liste de Laurent Marcangeli aux dernières élections. Et, ce qui est le fait politique principal de ce dossier, le préfet Lelarge s'est aussitôt fendu d'un communiqué pour lui donner raison contre la majorité territoriale, et contre l'avis émis par la CTPENAF. ■
**François Alfonsi.**

Déchets

# Besançon tourne la page de l'incinération

**Ce vendredi 14 janvier 2022, le Syndicat mixte pour le traitement des déchets,** le Sybert de l'agglomération de Besançon (225.000 habitants), a officiellement fermé son plus vieux four d'incinération, une « unité de valorisation énergétique » qui était en activité depuis 1976 ! *« L'époque est plus que jamais à la réduction des déchets, car on ne peut continuer à jeter sans se poser de questions... Par sa politique volontariste, l'agglomération de Besançon montre que cette réduction est possible ! »* a commenté l'association Zeru Frazu* qui prône la réduction des déchets à la source et le développement d'une politique Zéro Déchet en Corse.

La présidente de Grand Besançon Métropole, et maire écologiste de Besançon, Anne Vignot, vante les efforts accomplis depuis 2014 pour réduire les déchets de la communauté d'agglomération : *« on montre qu'une volonté politique peut permettre d'infléchir les habitudes qui pourtant paraissent immuables. »* Voilà qui donne du courage et du crédit à l'associu Zeru Frazu qui lance un nouvel appel à la responsabilisation dans l'île : *« tous les acteurs de la gestion des déchets de la Corse et ses habitants doivent d'urgence s'atteler à la tâche et adopter a strategia Zeru Frazu ! »*
Malgré l'augmentation démographique et les modes de consommation qui ne cessent de produire du jetable, la communauté d'agglomération de Grand Besançon Métropole ne produit plus que 30.700 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (appelées « poubelles grises ») contre 53.000 en 2004. Une réduction possible grâce notamment à la tarification incitative instaurée depuis 2014. *« Pour faire perdre le poids des poubelles de nos concitoyens, il a fallu travailler sur le long terme et faire preuve de courage. Parier sur la non-construction d'un nouveau four en 2008, c'était un courage politique »* a dit encore Anne Vignot. On imagine combien le pari a dû être difficile et contesté ! Cette expérience (une de plus !) démontre que c'est la seule voie à suivre et qu'elle finit toujours par payer !

**La production d'ordures ménagères résiduelles** par habitant va continuer à baisser, selon Cyril Devesa, président du Sybert. Le syndicat de gestion des déchets estime que le territoire pourrait encore diviser ses déchets par trois en moyenne par habitant, notamment grâce à la mise en œuvre du compostage des biodéchets. D'ici 10 ans, le dernier four disparaîtra, c'est en tous les cas l'objectif que se donnent fermement les responsables politiques du Grand Besançon Métropole qui regroupe outre la ville de Besançon, les communautés de communes de Loue Lison et du Val Marnaysien. Selon le Sybert et son président, 85 kg (sur 136 produits aujourd'hui) de déchets résiduels par an et par habitants pourraient encore être évité en développant le compostage. *« Ça va nous obliger à réduire la poubelle grise, on va être contraints à faire ce travail-là avec les habitants, avec les entreprises, avec les collectivités, de manière à parvenir à une poubelle grise qui serait diminuée. Même si le chiffre est déjà extrêmement bon au niveau national - parce que 136 kg, il y a assez peu de collectivités qui parviennent à un tel chiffre - on pourrait encore éviter 85 kg dans les poubelles grises »,* a précisé Cyril Devesa. *« Il faudra qu'on soit bons collectivement, continuer à travailler auprès des habitants de manière à ce que des choix soient faits à la source, à respecter les nouvelles lois aussi qui vont arriver. La loi sur les biodéchets de 2024 de toutes façons nous obligera à retirer des poubelles grises tout ce qui est compostable c'est à dire de l'eau qu'on brûle actuellement. »*

**Même si, dans l'île, on ne brûle plus,** on enfouit, voilà des projections qu'on aimerait voir s'affirmer en Corse aussi ! Il faudra bien se rendre compte de l'absurdité d'enfouir de l'eau et des biodéchets qui une fois traité en mode compostage, deviennent un excellent engrais pour les productions agricoles. Et que dire des plastiques, métaux et autres déchets nocifs que l'on enfouit ?
Tendre vers le zéro déchet, une démarche responsable pour s'engager véritablement en faveur d'un développement durable. ■ **F.G.**

Militants de Zeru Frazu en Corse.

6

Zéro déchet 2022

## Six résolutions pour une démarche responsable

**Réduire ses déchets :** Acheter en vrac. Évitez les emballages.
**Réutiliser :** Acheter /Vendre d'occasion. Donner.
**Réparer :** Faire appel aux artisans de la réparation. Ateliers participatifs de réparation.
**Consommer local :** Misez sur les producteurs locaux, les épiceries, les marchés…
**S'engager :** Adhérez à Zeru Frazu, informez-vous sur les bons gestes auprès d'associations ou de collectivités.
**Trier :** quand il faut jeter, optez pour le tri (container à verre, à emballages, à papier, à textiles, composteurs individuels ou collectifs, etc). Rendez-vous en déchèterie pour vos encombrants et produits dangereux. ■

** Lancée en 2015, a strategia Zeru Frazu est née de la volonté de plusieurs associations de mettre la priorité sur la réduction des déchets et tendre vers le Zéro Déchets (Zero Waste dans le monde), à savoir : ABCDE, AFC Umani Fundazione di Corsica, Associu per l'Arena, Ambiente di u Pumonte, Aria Linda, A Veghja, Bouge ta Corse, Collectif corse contre l'incinération et pour une saine gestion des déchets, I Sbulecca mare, Le Garde, U Levante, Una Lenza da annacquà, U Polpu, Utopia réseau droits paysans.*

**www.zeru-frazu.fr**

Ailleurs en Europe

# Le bel exemple de Pontevedra

On connait Pontevedra, la capitale de la région autonome de Galice, pour ses réalisations en matière de mobilité innovante et d'un mieux-vivre où le piéton est roi, elle est aussi très performante en matière de traitement des déchets.
Depuis 4 ans, Pontevedra et sa province (61 communes pour 960.000 habitants) s'illustre avec son projet «Revitaliza» de développement d'un compostage décentralisé, basé sur la proximité.

**En 2017, la province fait partie des derniers de la classe** dans une Espagne qui brûle toujours ou met en décharge ses déchets. 9% seulement des déchets sont triés, les 91% autres sont transportés à une centaine de kilomètres pour être incinérés pour 70% ou mis en décharge pour les 20% restant. Bref, un mode de traitement coûteux et très polluant.
La province décide alors de mettre en place le tri et le recyclage des biodéchets, soit 56% des déchets produits (45% de déchets alimentaires et 11% de déchets verts). Mais plus qu'un mode de traitement durable, la province mise sur un procédé responsable et participatif, basé sur un effort de proximité de la part de chaque citoyen. Avec 50% de la population vivant en zone rurale, le projet appelle à la responsabilisation des collectivités pour la mise en place de points de compostage et de collecte. La population est invitée à y apporter ses déchets verts, diverses options lui sont proposées: 1/ un compostage individuel au moyen de composteur domestique en zone d'habitat diffus sur des territoires de 100 à 1000 habitants. 2/ un compostage partagé au moyen de bacs à compost collectifs, pour les secteurs de 100 à 1000 habitants plus denses ou peuplés de plus de 1000 habitants. Idem pour l'hôtellerie, la restauration, les cantines et toute institution produisant de grandes quantités de déchets. 3/ des usines locales de compostage dans les zones densément peuplées pour traiter de plus grandes quantités, comme dans la ville même de Pontevedra. Plus de 75% de la population est aujourd'hui couverte par les installations, un suivi des résultats et de recueil des données a été mis en place, géré par les citoyens eux-mêmes, à l'aide d'une application smartphone qui renvoie les informations sur une plateforme web. Cette collecte de données est fondamentale pour bien répartir les sites de compostage, évaluer le matériel nécessaire et les procédés choisis. Les ménages sont formés à l'utilisation des composteurs par les employés de Revitaliza, appelés «maîtres composteurs» veillant à ce que le processus technique se déroule bien, mélange, tamisage, niveau de remplissage, températures, apparitions de larves ou rongeurs… Même chose pour les restaurants, cafés, hôtels, hôpitaux, écoles produisant du déchet.
Les composteurs sont fournis et la formation est gratuite pour les habitants qui s'impliquent et gèrent de manière autonome, mais les municipalités peuvent aussi déléguer à Revitaliza de manière payante la fabrication du compost, dans le cadre d'une mise en place qui peut durer 4 ans.

**En 2019, 44 communes sur 60 étaient engagées dans le projet,** et 2052 tonnes de biodéchets avaient échappé à l'incinération ou à l'enfouissement. Le coût du traitement était passé de 177 euros la tonne en 2017 à 40 euros la tonne en 2019, malgré un coût d'installation et de formation important la première année (entre 100 et 195 euros la tonne).
Le projet a également créé 44 emplois. Vilaboa est la ville la plus performante avec près de 100% de sa population couverte par des sites de compostage. Quant à la ville même de Pontevedra, elle a vu sa production de déchets chuter de 1200 tonnes (29.478 tonnes en 2019 à 28.282 tonnes en 2020) avec un rythme de production de compost envisagé de plus de 1000 tonnes/an pour l'utiliser dans l'agriculture, la viticulture ou le traitement des sols endommagés. Parallèlement, le tri des emballages, verre et cartons a progressé de plus 4000 tonnes en 2020!
Encore de belles leçons de civisme en Galice! ■

**L'incertitude qui règne, y compris au plan politique** – élection du Président de la République dans moins de trois mois, les législatives deux mois après – plombe le contexte électoral insulaire.

# Un parti démocratique de combat pour sauver le Peuple Corse

**par Max Simeoni**

Gilles Simeoni avec sa majorité «absolue» voudrait bien avoir comme interlocuteur celui qui sera à l'Élysée. Une foule de prétendants annoncent leur candidature. L'obligation de 500 signatures d'élus la réduira certes, mais il ne faut pas oublier qu'en réalité il s'agit du même cadre d'un enjeu qui concerne toute la République. Le Président élu pour gouverner sans trop d'entraves doit obtenir une majorité à la chambre des députés. C'est l'esprit de la Ve République voulu par De Gaulle pour conduire les réformes importantes qu'il imaginait pour la France. Devant la résistance d'élus locaux, notables à la tête des conseils généraux, il tenta le référendum de 1969 en y mettant le poids de sa démission en cas d'échec, et il démissionna...

**Les héritiers gaullistes** ont pratiqué la cohabitation espérant reprendre la main. En vain, les jeux politiciens sont bien ancrés, ils correspondent sans doute à un manque de rigueur par rapport à l'idéal républicain affiché. Macron a été le bénéficiaire de cette impuissance. Le système des clans ficelé par les conseils généraux qui s'accrochait au système centralisé jacobin et lui servait d'alibi s'est retrouvé en apesanteur. La Gauche de Hollande sur la touche, la Droite recoure à des primaires, les clans de Droite jouent à qui Juppé, Fillon, Le Maire... Gilles Simeoni peut regrouper une coalition des nationalistes qui prennent les commandes du 4e statut particulier, celui de Cazeneuve, mais les autonomistes ne fusionnant pas malgré un vote unanime en 2017 qui entraîne 14 mois de palabres et la décision de Gilles Simeoni de faire finalement cavalier seul pour élargir son audience, conduire des négociations avec l'État quel que soit son Président et les institutions européennes. Il écoute les postulants à la Présidentielle, engrange des promesses mais il n'a aucune garantie, rien n'est prévisible, je le pense. Il n'a pas un parti démocratique bien implanté capable de soutenir une démarche politique au service du sauvetage du Peuple Corse en voie de disparition du fait du colonialisme jacobin de la République qui s'en est servi comme d'un réservoir d'hommes, qu'elle a vidé, 160.000 hab. en 1962 date précisément des Accords d'Evian qui reconnaissent l'indépendance de l'Algérie. Le début de la construction européenne, l'État républicain veut rentabiliser l'île de beauté par le tourisme. Il consulte en secret *l'Hudson Institut* et choisit une option dans ce rapport que l'*Hudson Institut* avance mais qu'il désapprouve. Investissements massifs et renouvèlement de population. Dévoilé par l'ARC, pris la main dans le sac, il ment et va jusqu'à dénigrer *l'Hudson Institut* tenu au secret par son contrat avec la Datar.

> **Il faut un parti démocratique bien implanté capable de soutenir une démarche politique au service du sauvetage du Peuple Corse en voie de disparition du fait du colonialisme jacobin.**

**En réalité, cette politique** du tout tourisme et de renouvèlement de population continue mine de rien. Des chiffres officiels l'éclaire sans aucune ombre.
La population de l'île a doublé ces trente dernières années par des apports extérieurs, de 160.000 hab. en 1962, elle atteint plus de 330.000 hab. et les constructions de résidences secondaires sont fortement dopées par le dégrèvement de 30% des charges à la construction pour des résidences «à valeur locative». Le tourisme compte pour 20% au moins dans le PIB insulaire, chiffre exorbitant si on le compare à celui des régions à vocation les plus touristiques de l'hexagone qui ne vont pas au-delà de 6 à 7% et qui souligne toute la faiblesse du reste de notre économie. À rapprocher des 60.000 précaires, et de ceux en train de le devenir aussi nombreux. Plus de 97% de tout ce qui est consommé dans l'île est importé avec le bénéfice de l'enveloppe de continuité territoriale pour les transports. Alors la Corse colonie ? ou quoi ?
La majorité «absolue» conduite par Gilles Simeoni est plongée dans cette incertitude générale et du flottement de tous les pouvoirs décisionnaires institutionnels, l'État républicain, l'Europe en mal de devenir, pour ne pas dire tout l'Occident, un retour de Trump, la Russie de Poutine qui ne veut pas d'Otan en Ukraine, la Chine, ce géant qui s'éveille, et la pandémie virale pour tous...

**D'un naturel plutôt optimiste,** j'ai l'impression qu'on vit une grande crise de civilisation...
La pollution qu'on est incapable de freiner sur terre et dans les océans, la démographie planétaire qui croit exponentiellement et aggrave les problèmes en suspend. Elle est aussi une aubaine pour les virus du monde animal qui ont une masse vivante capable d'accueillir tous les potentiels mutants d'autant plus qu'elle voyage de plus en plus.
Ici dans l'île nous avons les mêmes problèmes sur les bras. Des nouveautés, oui, en apparence !
Le Covid19 qui mute, Delta, Omicron... on lui court après et on a aussi des surprises inattendues. Chaque État d'Europe prend des mesures de limitations de déplacement de ses ressortissants et du coup les touristes français se déversent en Corse par peur d'avoir des difficultés pour retourner chez eux. En fait l'île est le moindre risque pour eux.

**Le Corse Matin du 8 janvier** titre *«Les procureurs militent pour une meilleure justice»* et réclament des moyens en magistrats et financiers, ritournelle des corps de l'État, enseignement, hôpitaux, chemins de fer, actions d'anticipation et ne pas se limiter à la répression des auteurs... Mais ce qui est vraiment nouveau a trait à l'indépendance des magistrats du parquet en renforçant le statut des procureurs *«une nécessité juridique autant que politique...»* le procureur français reste handicapé par des garanties insuffisantes relatives à ses conditions de nomination... préalable incontournable pour restaurer la confiance... dans les décisions prises et l'impartialité de ceux qui sont des acteurs majeurs de la justice pénale. Limpide !!! J'ai toujours pensé que cette indépendance de la justice était un pilier de la démocratie. J'ai eu à connaître bien des situations où elle boitait. Cette indépendance est la principale et la première réforme que l'État républicain se devrait de faire pour se dire démocratique.
Le préfet Robine serait nommé en Corse de nouveau. C'est paraît-il la première fois dans toute l'histoire de la Préfectorale. Lelarge lui va être muté. Son caractère correspondait bien au rôle de garde chiourme qui lui était confié. La «période de grâce» de Macron

n'est plus de saison dans celle d'une élection où il faut ratisser large et ne pas accentuer les tensions. Un préfet diplomate s'imposerait donc ? Mais un préfet reste aux ordres du pouvoir politique du moment. Il est un pion qu'on déplace. Il est toujours couvert. Le préfet Bonnet délinquant des paillotes, considéré comme tel par le procureur, n'a jamais été convoqué par un tribunal.
Qui commence à replastiquer dans le Sud, et cette semaine au Cap Corse ? Pas de revendication pour le moment. On le saura un jour où l'autre car en Corse tout finit par se savoir.

**Ce parti au sein du Peuple Corse** pour se soustraire de l'emprise coloniale de la République qui le fait disparaître. Elle a vidé son territoire pour ses guerres et son Empire et l'utilise de nos jours par un tourisme à son profit essentiellement (plateforme d'achat et de revente surtout à Marseille de tout ce qui est consommé sur l'île).
Ce parti implanté et structuré de partout où il y a des Corses sur l'île et dans la diaspora. Il informe les instances de coordination (comité central, cunsigliu supranu où chaque zone géographique régionale délègue deux militants pour le constituer). Cet organe de coordination élit un bureau (président, secrétaire général, trésorier...). Il instruit les candidatures internes et celles pour les élections de la République (maires, députés et sénatoriales...). Il a des réunions suivies avec ces élus. Il est le carrefour de la remontée des points de vue de chaque région et de leurs particularités (mer/montagne). Les instances décisionnelles ont une connaissance plus précises du terrain, des vallées. Et les régions sont tenues informées pour ainsi dire en temps réels des modalités dont elles sont prises en compte. Les débats d'AG annuelle sont de ce fait bien éclairés pour prendre des décisions dans l'intérêt de toutes les zones régionales c'est à dire du Peuple Corse.
La transparence se réalise le plus possible. Il va s'en dire que les statuts de ce parti démocratique unifié à mission historique de sauvetage n'est pas celui de quelque sauveur providentiel car « on ne sauve pas un peuple par procuration ». ■

dibattitu

Territoires touristiques

## Le droit de vivre au pays est-il menacé ?

**« Territoires touristiques : Le droit de vivre au pays est-il menacé ? » C'est le thème d'un débat coorganisé par les députés de Haute-Corse, Jean Félix Acquaviva, et de Haute-Savoie Xavier Roseren, le mercredi 26 janvier prochain à Paris, Espace Cedias (5 rue Las Cases dans le 7e) à partir de 15h.**
**Après introduction respectivement de Jean Félix Acquaviva, député de Haute-Corse, et Xavier Roseren, député de Haute-Savoie, une première table ronde sur le thème *« Hausse des résidences secondaires, augmentation des prix du foncier et de l'immobilier : diagnostic »*, puis une seconde table ronde *« Quelles sont les solutions pratiques à mettre en œuvre localement et les perspectives législatives pour réguler la spéculation immobilière et les résidences secondaires ? »*, laisseront ensuite la place au jeu des questions réponses avec la salle.**
**Problématique commune pour recherche de solution commune, Arritti reviendra sur cet évènement.**
**Pour vous inscrire à ce débat : yannick.bertolucci@clb-an.fr ■**

Dolu

## Si n'hè andatu Cristofanu Ettori

U mondu culturale hè torna in dolu cù a sparizione bruttale in un accidente di mottò di Cristofanu Ettori, u 12 di ghjennaghju scorsu. à l'età di 36 anni.
Ghjòvanu babbu di famiglia d'un zitellucciu di 2 anni è d'un antru ciucciu torna à vene, Capurale di i spendifochi prufezziunale in u Centru di u Rizzanese, era dinù cantarinu à u senu di u gruppu Svegliu d'Ìsula, è di u gruppu ulmetese Babbi Verdi. Era militente di a nostra lingua è di a nostra cultura, pregnu di tradizioni è di valori nustrali, è dinù cunfratellu à a Cunfraterna Spìritu Santu in Ulmetu.
Sèmplice, generosu, allegru, omu di bè, omu di valori, i testimogni sò numarosi per dì a pèrdita tamanta pè i soi, è pè a Corsica, è u viotu in i cori ch'ellu lascia.
Dìcenu i s'amichi di Svegliu d'Ìsula : *« U nosciu frateddu di cantu dapò 20 anni ci laca quì à cori in pistìcciuli da quant'edd'hè dura à imaghjinà a vita senza eddu. Hè bedda simplici, quandu Cristofanu affaccaia in calchì docu, subbitu l'ambiu muttaia, è ugnunu sapia chì c'aiami da campà d'a risa è chjachjarà, tarruccà, cantacciunà incù un omu di bè. L'omu era un fiumu di gioia è di bravezza. À tempu forti è dolci. Arraghjunatu è un pocu tuntinu. T'avia una piazza in u cori di tutti quiddi chì l'aiani fraquintatu da quant'edd'era impastatu di qualità. »…*
Hè statu purtatu in terra in u so paese d'Ulmetu, ch'ellu riposi in pace è chì i soi pòssinu truvà sustegnu è cunfortu. À a so moglie, i so figlioli, tutti quelli adduluriti, Arritti prisenta e so cunduleanze afflitte. ■

**AVIS D'ATTRIBUTION**

**ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA**
**Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05 - mèl : marches-publics@odarc.fr - web : http://www.odarc.fr**

**Objet :** PRESTATIONS DE CONSEILS EN COMMUNICATION POUR L'ODARC
**Nature du marche :** Services
Procédure adaptée
**Classification CPV :**
Principale : 79810000 - Services d'impression
Complémentaires : 79341100 - Services de conseils en publicité
79341200 - Services de gestion publicitaire
79822500 - Services de conception graphique
79952000 - Services d'organisation d'événements
**ATTRIBUTION DU MARCHÉ**
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 07/01/22
Marché n° : 1
mediani, 16 Cours grandval, 20000 Ajaccio
Montant indéfini
**Envoi le 12/01/22 à la publication**
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

---

**AJ PAYE**
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 2 000 EUROS**
**SIEGE : LES HAUTS DES SANGUINAIRES, BATIMENT A , 20000 AJACCIO**
**SIEGE DE LIQUIDATION : LES HAUTS DES SANGUINAIRES, BATIMENT A, 20000 AJACCIO**
**752 527 119 RCS AJACCIO**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 janvier 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Ange PIEROTTI, demeurant à Ajaccio (20000), les Hauts des Sanguinaires, bâtiment A, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Ajaccio (20000), les Hauts des Sanguinaires, bâtiment A. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

**Pour avis, Le Liquidateur**

---

**AJ PAYE**
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 2 000 EUROS**
**SIEGE : LES HAUTS DES SANGUINAIRES, BATIMENT A, 20000 AJACCIO**
**SIEGE DE LIQUIDATION : LES HAUTS DES SANGUINAIRES, BATIMENT A, 20000 AJACCIO**
**752 527 119 RCS AJACCIO**

L'Assemblée Générale réunie le 10 janvier 2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Ange PIEROTTI, demeurant à Ajaccio (20000), les Hauts des Sanguinaires, bâtiment A, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

**Pour avis Le Liquidateur**

---

**AVIS D'ATTRIBUTION**

**ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA**
**Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05**
**mèl : marches-publics@odarc.fr**
**web : http://www.odarc.fr**

**Objet :** PRESTATIONS DE CONSEILS EN COMMUNICATION POUR L'ODARC
**Nature du marche :** Services
Procédure adaptée
**Classification CPV :**
Principale : 79810000 - Services d'impression
Complémentaires : 79341100 - Services de conseils en publicité
79341200 - Services de gestion publicitaire
79822500 - Services de conception graphique
79952000 - Services d'organisation d'événements
**ATTRIBUTION DU MARCHÉ**
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 07/01/22
Marché n° : 2
mediani, 16 Cours grandval, 20000 Ajaccio
Montant indéfini
Sous-traitance : oui.
Part de la sous-traitance, en valeur (H.T.) :
243 770,00 euros.
Description succincte de la valeur/proportion du marché à sous-traiter : Conception technique, réalisation, livraison,installation équipement, aménagement complet des stands, suivi technique, montage et démontage
**Envoi le 12/01/22 à la publication**
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

---

**AVVENE**
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**
**AU CAPITAL DE 500 EUROS**
**SIEGE SOCIAL : FINOCCHIO - 20169 BONIFACIO**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 29 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
**Forme :** Société par actions simplifiée
**Dénomination :** AVVENE
**Siège :** Finocchio, 20169 BONIFACIO
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
**Capital :** 500 euros
**Objet :** La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières que la Société se propose d'acquérir ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.
**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
**Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre.
**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
**Président :** Monsieur François MORACCHINI, demeurant à Bonifacio (20169), Finocchio
**La Société sera immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

**Pour avis, le Président**

---

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0422C82046 • ISSN 1262

---

**AVIS D'ATTRIBUTION**

**ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA**
**Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05**
**mèl : marches-publics@odarc.fr**
**web : http://www.odarc.fr**

**Objet :** PRESTATIONS DE CONSEILS EN COMMUNICATION POUR L'ODARC
**Nature du marche :** Services
Procédure adaptée
**Classification CPV :**
Principale : 79810000 - Services d'impression
Complémentaires : 79341100 - Services de conseils en publicité
79341200 - Services de gestion publicitaire
79822500 - Services de conception graphique
79952000 - Services d'organisation d'événements
**ATTRIBUTION DU MARCHÉ**
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 07/01/22
Marché n° : 3
mediani, 16 Cours grandval, 20000 Ajaccio
Montant indéfini
Sous-traitance : non.
**Envoi le 12/01/22 à la publication**
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

---

**LISE INVEST**
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**
**AU CAPITAL DE 500 EUROS**
**SIEGE SOCIAL : FINOCCHIO - 20169 BONIFACIO**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 29 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
**Forme :** Société par actions simplifiée
**Dénomination :** LISE INVEST
**Siège :** Finocchio, 20169 BONIFACIO
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
**Capital :** 500 euros
**Objet :** La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières que la Société se propose d'acquérir ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.
**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
**Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre.
**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
**Président :** Monsieur Antoine MORACCHINI, demeurant à Bonifacio (20169), Finocchio
**La Société sera immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

**Pour avis, le Président**

---

**U BUTULEDDU**
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**
**AU CAPITAL DE 3 000 EUROS**
**SIEGE SOCIAL : LES HAUTS DE SANTA MANZA**
**20169 BONIFACIO**
**800 249 054 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Patrice CESELIA, demeurant à Bonifacio (20169), Les Hauts de Santa Manza, pour une durée illimitée à compter du même jour.

**Pour avis, la gérance**

---